

# MAIRIE DE VOUZIERES

Tél. : 03 24 30 76 30  
Fax : 03 24 30 76 50

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

### Exercice 2011



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2011  
présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

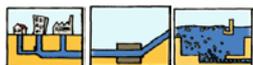
Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Volumes facturés.....	4
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	7
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	7
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration .....	7
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	8
2.1.	Modalités de tarification .....	8
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	9
2.3.	.....	11
2.4.	Recettes.....	11
3.	Indicateurs de performance .....	12
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	12
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2) .....	12
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	13
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	13
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	14
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	14
	Tonnage total de matières sèches évacuées conformes .....	14
4.	Financement des investissements .....	16
4.1.	Montants financiers.....	16
4.2.	Etat de la dette du service .....	16
4.3.	Amortissements .....	16
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux.....	16
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	16
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	17
5.1.	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0).....	17
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	17
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	18

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. *Présentation du territoire desservi*



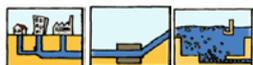
Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : VOUZIERS
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liée au service :

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : VOUZIERS
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation\* : 31/03/2009  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 04/01/1985  Non

## 1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession

\* Approbation en assemblée délibérante

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA EAU
- Date de début de contrat : 08/01/1985
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2014
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2014
- Nombre d'avenants et nature des avenants : Deux avenants : Avenant n°1 du 29/03/1993 : Prise en charge de nouvelles installations ; Avenant n°2 du 31/03/1999 : Transfert.
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. contrat d'affermage)

### 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 4 399 habitants au 31/12/2011 (4 442 au 31/12/2010).

### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 362 abonnés au 31/12/2011 (1 371 au 31/12/2010).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2010	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2011	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2011	Nombre total d'abonnés au 31/12/2011	Variation en %
VOUZIERIS					
<b>Total</b>	<b>1 371</b>	<b>1271</b>	<b>91</b>	<b>1 362</b>	<b>-0,7%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 1 362.

### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2010 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	1280	1271	-0,7%
Abonnés non domestiques	91	91	0 %
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>202 160</b>	<b>197 973</b>	<b>-2,1%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

## 1.6. *Détail des imports et exports d'effluents*



Sans objet.

## 1.7. *Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)*



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2011 (0 au 31/12/2010).

## 1.8. *Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert*



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 3,9 km de réseau unitaire hors branchements,
- 45,2 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 49,1 km (49 km au 31/12/2010).

1545 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Usine de dépollution (1)	Vouziers	1 338 m <sup>3</sup> /j
Déversoirs d'orage (2)	Vouziers	
Rejets dans le réseau de collecte d'eaux pluviales (17)	Vouziers	
Poste de refoulement	Rue du Port - Vouziers	25 m <sup>3</sup> /h
Poste de refoulement	Rue Gambetta - Vouziers	11 m <sup>3</sup> /h
Poste de refoulement	Rue Guelliot - Vouziers	45 m <sup>3</sup> /h
Poste de refoulement	ZAC - Vouziers	35 m <sup>3</sup> /h
Bouches d'égouts, grilles avaloirs (374)	Vouziers	
Regards (1147)	Vouziers	

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 1 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

### STEU N°1 : STATION D'EPURATION DE VOUZIERES

Code Sandre de la station : 030849001000

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)											
Commune d'implantation						VOUZIERES					
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>						9 867					
Nombre d'abonnés raccordés						1362					
Nombre d'habitants raccordés						4399					
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j						1338					
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...				22 juin 2007					
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet			Naturel								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		4,0				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		98	
DCO		30,3				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		95	
MES		9,5				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		97	
NGL		9,6				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		84	
NTK		5,2				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		91	
pH		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
Pt		2,7				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		61	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Nombres de bilan	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13	oui			90 max	70 min						
13	oui	25 max	70 min								
13	oui					30 max	90 min				
6	oui							-	-		
6	oui									-	-

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2010 en tMS	Exercice 2011 en tMS
STATION D'EPURATION DE VOUZIERS (Code Sandre : 030849001000)		
<b>Total des boues produites</b>	<b>32,7</b>	<b>22,9</b>

### 1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues <b>évacuées</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2010 en tMS	Exercice 2011 en tMS
STATION D'EPURATION DE VOUZIERS (Code Sandre : 030849001000)		
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>32,7</b>	<b>22,9</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2011 et 01/01/2012 sont les suivants :

	Au 01/01/2011	Au 01/01/2012
Frais d'accès au service:	-	-
Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA) <sup>(1)</sup>	-	-
Participation aux frais de branchement	-	-

<sup>(1)</sup> Cette participation correspond à l'ancienne Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2011	Au 01/01/2012
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,0975 €/m <sup>3</sup>	0,5809 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,7176 €/m <sup>3</sup>	0,7322 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,3 €/m <sup>3</sup>	0,3 €/m <sup>3</sup>
	VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 29/05/2012 effective à compter du 01/06/2012 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif, les frais d'accès au service, la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement, la participation aux frais de branchement.

## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2011 et au 01/01/2012 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2011 en €	Au 01/01/2012 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	0%
Part proportionnelle	11,70	69,71	495,8%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	11,70	69,71	495,8%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	0%
Part proportionnelle	86,11	87,86	2%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	86,11	87,86	2%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0%
VNF Rejet :	0,00	0,00	0%
Autre : _____	0,00	0,00	0%
TVA	7,36	10,65	44,7%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	43,36	46,65	7,6%
<b>Total</b>	<b>141,17</b>	<b>204,22</b>	<b>44,7%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,18</b>	<b>1,70</b>	<b>44,1%</b>

**ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.**

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Pour la part de la collectivité : travaux de construction de la station d'épuration en cours.

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges sont présentées en annexe du présent rapport « Annexes financières »

<b>LIBELLE</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Ecart</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>223 667</b>	<b>252 265</b>	<b>12,79 %</b>
Exploitation du service	140 834	142 267	
Collectivités et autres organismes publics	71 113	106 763	
Travaux attribués à titre exclusif	11 330	2 847	
Produits accessoires	390	388	
<b>CHARGES</b>	<b>229 949</b>	<b>259 857</b>	<b>13,01 %</b>
Personnel	32 708	726	
Energie électrique	29 676	27 956	
Analyses	802	548	
Sous-traitance, matières et fournitures	45 135	98 437	
Impôts locaux et taxes	1 361	34	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	2 338	35
	<i>Engins et véhicules</i>	3 951	171
	<i>Informatique</i>	2 054	49
	<i>Assurances</i>	511	16
	<i>Locaux</i>	4 832	158
	<i>Autres</i>	546	1 190
Contribution des services centraux et recherche	6 721	122	
Collectivités et autres organismes publics	71 113	106 763	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	27 342	21 692
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel ( Investissements )</i>	507	515
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	352	1 445	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-8 282</b>	<b>-7 592</b>	<b>-20,85 %</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-8 282</b>	<b>-7 592</b>	<b>-20,85 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: HS241



**L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.**

Référence: H5241

LIBELLÉ	2010	2011	Ecart
<b>Recettes liées à la facturation du service</b>	<b>140 834</b>	<b>142 267</b>	<b>1,02 %</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	141 836	143 665	
dont variation de la part estimée sur consommations	-1 002	-1 398	
<b>Exploitation du service</b>	<b>140 834</b>	<b>142 267</b>	<b>1,02 %</b>
<b>Produits : part de la collectivité contractante</b>	<b>19 808</b>	<b>54 039</b>	<b>NS</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	19 977	46 756	
dont variation de la part estimée sur consommations	-169	7 284	
<b>Redevance Modernisation réseau</b>	<b>51 304</b>	<b>52 723</b>	<b>2,77 %</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	51 933	53 289	
dont variation de la part estimée sur consommations	-629	-566	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>71 113</b>	<b>106 763</b>	<b>NS</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>11 330</b>	<b>2 847</b>	<b>NS</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>390</b>	<b>388</b>	<b>-0,54 %</b>

**Recettes de la collectivité :**

Type de recette	Exercice 2010 en €	Exercice 2011 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	20 749,05	19 935,26	-4,08
Prime de l'Agence de l'Eau	0	33 106,00	-
DDR	72 164	0	-
<b>Total des recettes</b>	<b>92 913,05</b>	<b>53041,26</b>	<b>-75</b>

**Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :**

Type de recette	Exercice 2010 en €	Exercice 2011 en €	Variation en %
Recettes de facturation	<b>140 834</b>	<b>142 267</b>	<b>1,00</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2011 : **142 267** €(140 834 au 31/12/2010).

### **3. Indicateurs de performance**

#### **3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P.201.1)**



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2011, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 1 362 abonnés potentiels (100% pour 2010).

#### **3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)**



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		Exercice 2010	Exercice 2011
0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte		
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Oui
+ 10	mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	Oui
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	Non	Non
+ 10	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	Non	Non
+ 10	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs, ...)	Non	Non
+ 10	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	Non	Non
+ 10	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	Non	Non
+ 10	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	Non	Non
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Non	Non
+ 10	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des	Oui	Oui

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 30 pour l'exercice 2011 (30 pour 2010).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2011	Conformité exercice 2010 0 ou 100	Conformité exercice 2011 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERS	137	100	100

Pour l'exercice 2011, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **10** (100 en 2010).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2011	Conformité exercice 2010 0 ou 100	Conformité exercice 2011 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERS	137	100	100

Pour l'exercice 2011, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2010)

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2011	Conformité exercice 2010 0 ou 100	Conformité exercice 2011 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES	137	100	100

Pour l'exercice 2011, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2010).

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### STATION D'EPURATION DE VOUZIERES :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<b>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</b>		<b>22,9</b>

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2011, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2010).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2010	Exercice 2011
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	284 833,44	100 995,18
Montants des subventions en €	61 727	79 000
Montants des contributions du budget générales en €	0	0

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2011 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2010	Exercice 2011
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	224 502,22	986 610,50
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	12 752,65
	en intérêts	5 073,83

### 4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2011, la dotation aux amortissements a été de 29 529,16 € (25 833,63 € en 2010).

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Raccordement de Blaise et de Chestres au réseau d'assainissement collectif	-	-

### 4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Cf annexe n°1.

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2011, le service n'a reçu aucune demande d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €m<sup>3</sup> pour l'année 2011 (0 €m<sup>3</sup> en 2010).

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

## **6. Tableau récapitulatif des indicateurs**

		Valeur 2010	Valeur 2011
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4 442	4 399
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	32,7	22,9
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,18	1,7
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	—	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	—	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	—	100
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	0